



(https://www.anru.fr/sites/default/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/anrufr-plexels-cottonbro-studio-6209356.jpg?itok=0PaBF31)

© DR

Programme d'Investissements d'Avenir - PIA

Boussole des jeunes : découvrez les nouveaux lauréats de l'appel à projets

Le dispositif "Boussole des jeunes", plateforme numérique facilitant la mise en relation entre usagers et dispositifs, ouvre une 4e session de candidature jusqu'au 15 novembre 2022 dans le cadre de son appel à projets. L'objectif ? Déployer des partenariats innovants pour mieux informer les jeunes de leurs droits à l'échelle de chaque territoire.

Publié le 9 septembre 2021

Les jeunes sont trop peu ou mal informés des droits et services les concernant. La Boussole des jeunes répond à ce constat en regroupant les informations pertinentes à l'échelle de votre territoire, au sein d'une plateforme numérique dédiée mise à disposition par l'État. Ce dernier est à l'initiative du dispositif via la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA).

[Découvrez le site La Boussole des Jeunes en cliquant ici. \(https://boussole.jeunes.gouv.fr/\)](https://boussole.jeunes.gouv.fr/)

URL de la page : <https://www.anru.fr/boussole-des-jeunes>

Le Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI) a confié à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine le lancement d'un appel à projets opéré pour le compte de l'État et ouvert jusqu'au 30 juin 2023. Celui-ci vise à faire émerger sur les territoires de nouveaux partenariats innovants pour déployer la boussole.

Ce dispositif vise à permettre un accompagnement des jeunes facilité, plus de lisibilité pour les offres dédiées à la jeunesse et une coopération des acteurs améliorée. La Boussole des jeunes vise particulièrement à remobiliser les jeunes les plus en difficulté et éloignés de la connaissance des dispositifs auxquels ils peuvent prétendre. Le jury de sélection réuni le 14 septembre 2022, et composé de membres d'institutions, d'associations de jeunesse et d'experts, a sélectionné les tous derniers projets ayant répondu aux critères de l'AAP, et rejoignant les lauréats déjà sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets.

Les projets lauréats sont les suivants :

SESSION 1

- › **Département des Alpes Maritimes** AGIS 06- CAP JEUNESSE *Emploi, formation et logement*
- › **Métropole Nice Côte d'Azur** AGIS 06- CAP JEUNESSE *Santé*
- › **La Creuse** ALISO *Santé, logement et formation*
- › **Loir-et-Cher** BIJ 41 *Emploi, formation, logement et santé*
- › **Grand Sud Gironde** Cap Solidaire *Santé, logement et vie quotidienne*
- › **Département de la Charente-Maritime** CDIJ 17 *Santé, logement, insertion professionnelle et formation*
- › **SICOVAL - Agglomération du Sud-Est Toulousain** Communauté d'agglomération du SICOVAL *Emploi, santé et aide aux démarches*
- › **Loire** CRIJ Auvergne Rhône-Alpes *Emploi, information et logement*
- › **Le Rhône** CRIJ Auvergne Rhône-Alpes *Emploi, formation et logement*
- › **La Vienne** CRIJ Nouvelle Aquitaine *Emploi, logement et santé, mobilité internationale, enaagement et vie quotidienne*

URL de la page : <https://www.anru.fr/boussole-des-jeunes>

- › **Bouches du Rhône** CRIJ PACA *Emploi, insertion, formation, logement et santé*
- › **Vaucluse** CRIJ PACA *Emploi, formation et santé*
- › **Moselle** CRIJ-BIJ *Emploi, formation, logement, santé et mobilité*
- › **Allier** PIJ Vichy Communauté *Emploi, logement, formation, santé et mobilités*
- › **Martinique** CLLAJ *Logement, emploi, recours au droit, accès aux loisirs et santé*
- › **Lyon métropole** CRIJ Auvergne Rhône-Alpes *Mobilité internationale et santé*
- › **Yvelines** Yvelines information jeunesse *Emploi, formation, logement et santé*

SESSION 2

- › **Agglomération du Grand Angoulême** CIJ d'Angoulême *Santé, logement, emploi*
- › **Val d'Oise** CIJ du Val d'Oise *Emploi, formation-alternance, logement, santé*
- › **Martinique** CLLAJ Martinique *Emploi, formation*
- › **Martinique** CLLAJ Martinique *Santé*
- › **Communauté de communes du Pays Viganais** Association Rd'Evolution *Santé, emploi, formation*
- › **Agglomération du Grand Périgueux** Centre social Saint Exupéry *Emploi, logement, santé, mobilité*

SESSION 3

- › **Pyrénées-Orientales** Info Jeunes Pyrénées-Orientales *Logement*
- › **Grand-Est** CRIJ Grand Est *Mobilité internationale et transfrontalière*
- › **Marne** CRIJ Grand Est *Emploi, formation, logement, santé/bien-être*
- › **Gironde** CRIJ Nouvelle-Aquitaine *Emploi/formation, Santé/Bien-être, Logement*
- › **Haute-Vienne** CRIJ Nouvelle-Aquitaine *Emploi/formation, Santé/Bien-être, Logement*
- › **Grenoble-Alpes Métropole** Info Jeunes Isère *Emploi/Formation, Logement*
- › **Les Landes** La Mission Locale des Landes *Emploi/Formation, Santé, mobilité internationale, Engagement et vie quotidienne*
- › **Le Lot** La Mission Locale du Lot *Formation*
- › **Lot et Garonne** Mouvement Jeunesse Monte Le Son (MJMLS) *Formation, Emploi, Logement, Santé, Engagement, Mobilité internationale, Vie quotidienne*

Les projets validés, en session 2 et 3, sous réserve d'ajustements, après avis émis par le jury sont :

SESSION 2

- › **Département de l'Aisne** CIJ de l'Aisne *Emploi*
- › **Métropole Rouen Normandie** CRIJ de Normandie *Santé, logement*
- › **Département de la Haute-Garonne** CRIJ d'Occitanie *Logement, santé, engagement*
- › **Département du Tarn** CRIJ d'Occitanie *Bien-être/ santé, logement*

SESSION 3

- › **Pyrénées-Atlantiques** Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques *Emploi / formation, logement, santé, mobilité internationale, engagement citoyen*
- › **Nantes et villes de la Métropole** CRIJ Pays de La Loire *Emploi, Formation, Orientation*

Suite de l'article ci-dessous...

Suite de l'article

Nouvelle session de l'appel à projets :

La date limite pour le dépôt de dossiers est fixée au 15 novembre 2022, selon les modalités définies dans le cahier des charges. Les trois premières sessions désormais closes, se sont achevées respectivement le 15 novembre 2021, le 15 mars 2022 et le 15 juin 2022.

Contactez le PIA jeunesse :

[Courriel](#)



Pour postuler, le dossier est à retourner complété par voie électronique à l'ANRU à l'adresse suivante : piajeunesse@anru.fr

Pour tout renseignement, contactez le PIA jeunesse :
tél : 01 53 63 56 89, mél : piajeunesse@anru.fr

URL de la page : <https://www.anru.fr/boussole-des-jeunes>

Retrouvez ci-dessous les informations complètes sur l'appel à projets : règlement, critères de sélection des projets, modalités d'octroi des subventions et conséquences du non-respect des engagements.



©DJEPVA

